



Compte rendu de la réunion du comité directeur du 14/01/25 à 18 h A la maison des sports Auxerre.

Liste des présents :

PERROT JEAN-FRANCOIS – Président, **DUPAS DOMINIQUE** - Trésorier, **BARROIS OLIVIER** - Communication, **PELISSON JACQUES** – Secrétaire.

Excusé :

ETIENNE LIONEL – Vice-président

Le président présente ses vœux pour la nouvelle année.

Le PV de la dernière réunion est adopté. Il est convenu de mettre à disposition les documents concernant la vie du CODEP 89 sur le site internet du comité. Pour cela il faut envoyer les données à Olivier.

Dernière Assemblée Générale de la FFCT :

Renouvellement des membres du comité directeur, Lydie Chénot remplace Martine Cano à la présidence. On constate une baisse de la moyenne d'âge des nouveaux élus. *Aurélie Henry*, responsable de la commission Féminine du COREG BFC rentre au Comité Directeur de la fédération.

Finances :

Plusieurs demandes de subvention ont été faites auprès du Conseil Départemental et du FDVA (Fond de Développement de la Vie Associative). Demandes liées :

1. au projet de concentration départementale du 11/06 prochain
2. aux projets de formations sur la gestion/animation, les assurances, la sécurité et le secourisme.
3. au fonctionnement du comité

COREG BFC :

Assemblée générale et renouvellement du comité directeur le 02/02/25. Jean François y participera en tant que membre d'office.

Communication, site internet :

- Demande de compléments d'information sur le calendrier du site :
- Adresse du site web du club
- Tél du contact et mail, ces données seront indiquées si le club organisateur le demande.
- Transmettre les documents à mettre en ligne à Olivier
- Olivier relance les clubs pour inscrire les événements au calendrier.
- Olivier propose un flyer pour la journée de concentration (voir le paragraphe sur la concentration ci-dessous), à relire pour validation et envoi aux clubs cyclo.

Prochaine Assemblée Générale du CODEP 89 :

Date : samedi 25/10/25 16h à St Fargeau (club accueil). Jean François cherchera une salle. Il est prévu un apéritif dinatoire à l'issue de la réunion plutôt qu'un repas au restaurant.

Concentration CODEP 89 du 11 juin 2025 à la grange de Beauvais, Venouse.:

Le lieu « la Grange de Beauvais » à Venouse le 11 juin 2024.

Nous serons accueillis par l'association «Grange de Beauvais» qui met à disposition une salle pour le repas de midi en cas de mauvais temps.

Possibilité de visiter le site (durée environ 1 heure) par groupe à constituer sur place.

L'association offre l'apéritif du repas de midi. Mise en place d'une boîte à dons.

La boutique des Convers sera ouverte, elle proposera :

- des productions de la ferme, du rucher, du fournil, de l'atelier créatif. Accessoires autour du vin, Produits locaux, etc.

Le traiteur de l'année précédente sera contacté par Jean-François pour une proposition. Le prix coutant de 2024 étant de 22 à 23 euros/personne. Il est prévu une participation de 15 euros pour 2025, le reste étant pris en charge par le CODEP89.

Les inscriptions seront possibles en individuel sur le site internet (sans paiement en ligne) ou en groupe par les clubs cyclo ou par mail.

Pour s'inscrire, il faudra obligatoirement indiquer le club d'origine.

Les règlements seront tous effectués sur place.

La date limite d'inscription est fixée au 11 mai 2025.

Formations :

- « Dirigeant de club » sur deux samedi, prévue fin 2025 (octobre/novembre avec repas au BBY).
- Formation (ou actualisation des connaissances) sur le PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) prévue fin 2025 début 2026 à Monéteau.
- Information à prévoir sur le thème des assurances début 2026 (après la renégociation de l'appel d'offre national)

Un contact sera pris avec le CDOS pour accueillir de ces formations. Recherche d'une salle gratuite.

Conseil Départemental :

Donner suite au mail d'Arnaud Sauvage du 08/01 concernant le PDIPR et sur d'éventuels tracés permanents à y inscrire. A voir avec Lionel ?

Questions diverses :

Demande d'un club de remettre en place le challenge départemental ? Le comité pense que cela n'attirerait pas de nouveaux adhérents.

Les statuts et règlement intérieurs seront à revoir dans l'année. Le montant des frais de déplacement sera alors fixé. (ils sont de 0.33 € / km à la FFCT)

Prochaine réunion le 31/03/25 à 18 h (suivi d'un repas en commun au restaurant à la charge des participants).